

# Journée des malades | 2 mars 2025

PRENONS SOIN DES **PROCHES AIDANTS**  
COMME ILS PRENNENT SOIN DES AUTRES.



Ce projet s'inscrit  
dans une démarche de  
culture collaborative.

Les proches aidants jouent un rôle essentiel dans le bien-être des personnes aidées, en apportant un soutien précieux au quotidien. En Suisse, près d'une personne sur quatre assume régulièrement des tâches d'assistance pour un proche ayant des problèmes de santé (OFS, 2025). A l'occasion de la Journée des malades, nous souhaitons mettre en lumière leur engagement et reconnaître leur implication auprès des personnes malades.

## **Définition du proche aidant**

Un proche aidant est une personne qui consacre régulièrement de son temps à accompagner un proche dont la santé et/ou l'autonomie est altérée. Sans être un professionnel, il apporte un soutien essentiel à travers des soins, une aide au quotidien ou simplement une présence rassurante. Son engagement contribue à compenser les difficultés de la personne aidée, à assurer sa sécurité, à préserver son identité et à maintenir son lien social.

## Place du proche aidant au Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR)

Si vous bénéficiez du soutien d'un proche aidant et souhaitez son implication dans votre parcours de soins, nous vous invitons à nous en informer. En concertation avec votre proche aidant et vous-même, nous pourrions définir son rôle et son périmètre d'intervention durant votre hospitalisation.



## Collaboration avec le proche aidant

Le proche aidant respecte les règles de l'établissement et ne peut en aucun cas se substituer aux équipes soignantes, dont il reconnaît l'expertise. Nous restons les coordinateurs et les responsables de vos soins, et toutes les décisions sont prises avec vous. Reconnu comme un partenaire essentiel, le proche aidant dispose d'espaces d'échanges privilégiés avec nos équipes. Les modalités de ces échanges sont fixées en tenant compte des besoins et des contraintes de chacun.

## Droit de répit

Le proche aidant peut, à tout moment, choisir de prendre du recul afin de prévenir toute forme d'épuisement. Un relais peut alors être organisé, soit par la désignation temporaire d'un autre proche aidant par vos soins, soit en renonçant, temporairement ou non, aux tâches confiées. Être proche aidant peut représenter une charge mentale et physique importante, pouvant affecter la santé. Pour les soutenir, il est essentiel de leur offrir écoute, ressources et solutions adaptées.

**Contact** : Direction des soins CHVR, T 027 603 42 52

### **Vous êtes un proche aidant ? Informez-vous et trouvez du soutien**

#### **Association proches aidants Valais**

Ligne d'écoute gratuite les mardis ainsi que les jeudis, de 9h à 11h, de 14h à 16h et de 18h à 20h

Avenue de Tourbillon 19  
1950 Sion

[www.proches-aidants-valais.ch](http://www.proches-aidants-valais.ch)  
[info@proches-aidants-valais.ch](mailto:info@proches-aidants-valais.ch)  
027 321 28 28

En collaboration avec



association  
proches aidants  
valais

